



*Les 7 Sciences Po du réseau*

# **CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE**

**ÉPREUVE D'HISTOIRE**

**SAMEDI 25 AVRIL 2026**

**14h00 à 17h00**

**(Durée conseillée : 2h00)**

**Coefficient 3**

**Ce document est composé de 5 pages**

[Aucun autre document autorisé]

Vous traiterez UN SEUL SUJET parmi les deux proposés.

## SUJET N°1

À partir d'une analyse critique de ces deux documents et de vos connaissances, vous analyserez la place des femmes dans la vie politique française depuis les années 1930.

Document 1 : Élections législatives du 26 Avril 1936. Les Femmes françaises veulent voter. Comité national des femmes contre la guerre et le fascisme (Source : Bibliothèque Marguerite Durand, Paris)

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 26 AVRIL 1936**  
Comité National des Femmes contre la guerre et le fascisme – 1, Cité Paradis, Paris-X'

# Les Femmes Françaises veulent voter

parce que l'avenir de leur pays les intéresse et particulièrement celui de leurs enfants qu'elles veulent voir vivre, libres, heureux, en paix.



**LA FRANCE EST UN PAYS RICHE  
OU IL EST POSSIBLE D'ORGANISER  
LE BONHEUR DE TOUS**

Mais il faut une bonne gérance des affaires du pays, à la Chambre et au Sénat de véritables représentants du peuple et non pas des délégués des puissances financières, des gros industriels et des hobereaux.

## Voilà ce que nous, Femmes, supplions les électeurs de comprendre

Femmes, mères, jeunes filles, adhérez au Comité National des Femmes contre la guerre et contre le fascisme.  
Lisez "FEMMES" revue illustrée, le N° 1 fr. – 1, Cité Paradis, C.C.P. 1818.06. Madame Duchène, Paris. *Vu : Le Comédiant*

**Document 2 : Extraits de l'audition de Madame Michèle Barzach (ancienne ministre de la santé, 1986-1988, RPR), le 21 mars 1996, devant la Commission pour la parité entre les hommes et les femmes dans la vie publique (Observatoire de la parité) - Rapport au Premier ministre de Roselyne Bachelot, Rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité, et de Gisèle Halimi, Rapporteuse de la commission pour la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique, au sein de l'Observatoire, Décembre 1996**

« La parité est pour moi une des conditions de la réalisation de la démocratie au même titre que la séparation des pouvoirs et le suffrage universel. Elle doit donc être inscrite impérativement dans le droit et elle ne peut s'imposer que par la Loi. (...) Cette loi devrait prévoir une date butoir avec un objectif fixé, l'objectif de la parité, sachant, qu'il ne faut pas être utopique. La parité ne peut pas être décrétée du jour au lendemain. La date butoir pourrait être de dix ans. Dix ans suffisent pour parvenir à la parité. Y seraient également inscrites les étapes de la progression, ce qui d'une certaine façon fait passer par un système de quotas. Je crois qu'on peut appliquer tout de suite la loi aux scrutins de liste municipal, régional et européen et essayer d'échelonner dans le temps pour parvenir à la parité en bout de course. Des mesures d'accompagnement paraissent nécessaires. La première est la sanction pour non-respect de la loi. Elle pourrait être une pénalisation financière des partis politiques qui ne respecteraient pas la parité requise au niveau de l'élection des femmes comme de leur présence dans les instances dirigeantes. La difficulté que pose le scrutin majoritaire impose de demander qu'on modifie le scrutin majoritaire tel qu'il existe en y instillant de la proportionnelle, ouverture qui ne dénaturerait pas le système majoritaire tel que prévu par la Constitution mais permettrait de façon évidente à de plus nombreuses femmes d'être élues. (...) Je pense que c'est un combat aussi profond, aussi difficile, aussi grave que ceux qui ont été menés pour le suffrage universel, pour le droit de vote, pour l'IVG, pour la contraception... et que nous ne ferons pas l'économie d'une certaine « violence » pour mener ce combat et le réussir. »

## SUJET N° 2

À partir d'une analyse critique de ces deux documents et de vos connaissances, vous montrerez que 1956 constitue à la fois une année de crises et de basculement vers un nouvel ordre mondial.

Document 1 : Dans les rues de Budapest, le 23 octobre 1956



©Getty-Keyston-France Gamma-Keystone

**Document 2 : Discours de Gamal Abdel-Nasser, prononcé le 26 juillet 1956 à Alexandrie (extraits)**

« La pauvreté n'est pas une honte, mais c'est l'exploitation des peuples qui l'est.

Nous reprendrons tous nos droits, car tous ces fonds sont les nôtres, et ce canal est la propriété de l'Égypte. La Compagnie est une société anonyme égyptienne, et le canal a été creusé par 120.000 Égyptiens, qui ont trouvé la mort durant l'exécution des travaux [...]

Je vous le dis donc aujourd'hui, mes chers citoyens, qu'en construisant le Haut-Barrage, nous construirons une forteresse d'honneur et de gloire et nous démolissons l'humilité. Nous déclarons que l'Égypte en entier est un seul front, uni, et un bloc national inséparable. L'Égypte en entier luttera jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour la construction du pays. Nous ne donnerons pas l'occasion aux pays d'occupation de pouvoir exécuter leurs plans, et nous construirons avec nos propres bras, nous construirons une Égypte forte, et c'est pourquoi j'assigne aujourd'hui l'accord du gouvernement sur l'étatisation de la Compagnie du Canal [...]

Nous réalisons ainsi une partie de nos aspirations et nous commençons la construction d'un pays sain et fort. [...] Aujourd'hui, ce seront des Égyptiens comme vous qui dirigeront la Compagnie du Canal, qui prendront consignment de ses différentes installations, et dirigeront la navigation dans le Canal, c'est-à-dire, dans la terre d'Égypte. »